

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 1 de 17

Date de création: 10.08.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

SPRAY EMAIL LIQUIDE

UFI: D600-604U-V00Q-537W

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Pour l'industrie, le commerce, le privé.
laque à retoucher pour l'email

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	METAFRANC sa - nv	
Rue:	Rue des Prés Communs, 111	
Lieu:	B-1120 Bruxelles	
Téléphone:	+32 (0)2 216 36 60	Téléfax: +32 (0)2 242 55 78
e-mail:	info@metafranc.com	
Service responsable:	Département de la sécurité des produits METAFRANC sa - nv	

Information supplémentaire

Disponible pendant les heures de bureau suivantes:
du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:
Aérosol: Aerosol 1
Danger par aspiration: Asp. Tox. 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3
Mentions de danger:
Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Naphtha (pétroleum), hydrotreated light; Naphtha (pétroleum), hydrotreated heavy; propane; isobutane

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



GHS02



GHS07

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 2 de 17

Date de création: 10.08.2021

Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.
--------	--

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Naphtha (petroleum), hydrotreated light; Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy; propane; isobutane

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



GHS02



GHS07

Mentions de danger

H222-H229-H336-H304-H412

Conseils de prudence

P102-P251-P301+P310-P101-P304+P340-P501

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.
--------	--

Conseils supplémentaires

Les dérogations à l'article 7 du règlement (CE) n° 1272/2008, conformément à l'annexe 1, paragraphe 1.5.2, ont été utilisées.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 3 de 17

Date de création: 10.08.2021

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Produit composé des ingrédients suivants avec des additifs classés comme non dangereux.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64742-49-0	Naphtha (petroleum), hydrotreated light			< 25 %
	265-151-9	649-328-00-1	01-2119473851-33	
	Carc. 1B, Muta. 1B, Asp. Tox. 1; H350 H340 H304			
74-98-6	propane			< 15 %
	200-827-9	601-003-00-5	01-2119486944-21	
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			
75-28-5	isobutane			< 15 %
	200-857-2	601-004-00-0	01-2119485395-27	
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			
64742-48-9	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy			< 15 %
	265-150-3	649-327-00-6	01-2119486659-16	
	Carc. 1B, Muta. 1B, Asp. Tox. 1; H350 H340 H304			
67-64-1	acetone			< 10 %
	200-662-2	606-001-00-8	01-2119471330-49	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
13463-67-7	titanium dioxide			5 - < 10 %
	236-675-5		01-2119489379-17	
67-63-0	propan-2-ol			1 - < 5 %
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Bei anhaltenden Symptomen einen Arzt aufsuchen.

Enlever les vêtements contaminés.

Après inhalation

Amener la personne affectée à l'air frais et s'assurer qu'elle peut respirer sans entrave. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer immédiatement la respiration artificielle. Appelez un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 4 de 17

Date de création: 10.08.2021

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment. Enlever les vêtements contaminés.
Ne pas nettoyer avec: solvants / diluants.
Bei anhaltenden Symptomen einen Arzt aufsuchen.

Après contact avec les yeux

Rincez doucement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez vos lentilles de contact si possible. Continuez à rincer. Ne forcez jamais l'ouverture des yeux collés. Ne pas retirer les lentilles de contact par la force.
Consultez alors immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS provoquer de vomissements. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Buvez beaucoup d'eau. Bei anhaltenden Symptomen einen Arzt aufsuchen.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Poudre d'extinction, Sable, Dioxyde de carbone (CO₂)
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Gaz extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Assurez une ventilation suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau ou les égouts. En cas de contamination du système d'égouts / des eaux de surface / des eaux souterraines, informez les autorités responsables.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 5 de 17

Date de création: 10.08.2021

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurez une ventilation suffisante.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

ou:

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être respectées.

Assurez une bonne ventilation / extraction. La formation d'aérosols est évitée.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver soigneusement les mains avant les pauses/la fin du travail.

Ne pas manger, boire, fumer, renifler sur le lieu de travail.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Information supplémentaire

Lire l'étiquette avant utilisation.

Tenir hors de portée des enfants.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants forts.

Tenir à l'écart des aliments et des boissons.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

A des températures supérieures à 50°C, risque d'éclatement et d'explosion (augmentation de la pression).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

laque à retoucher pour l'email

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 6 de 17

Date de création: 10.08.2021

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 7 de 17

Date de création: 10.08.2021

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
DNEL type				
64742-49-0	Naphtha (petroleum), hydrotreated light			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,9 mg/m³	
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	1286,4 mg/m³	
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	837,5 mg/m³	
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	1066,67 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,41 mg/m³	
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	1152 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	178,57 mg/m³	
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	640 mg/m³	
64742-48-9	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,9 mg/m³	
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	1286,4 mg/m³	
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	837,5 mg/m³	
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	1066,67 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,41 mg/m³	
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	1152 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	178,57 mg/m³	
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	640 mg/m³	
67-64-1	acetone			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1210 mg/m³	
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	2420 mg/m³	
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	186 mg/kg p.c./jour	
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	200 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	62 mg/kg p.c./jour	
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	62 mg/kg p.c./jour	
67-63-0	propan-2-ol			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	500 mg/m³	
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	888 mg/kg p.c./jour	
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	89 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	319 mg/kg p.c./jour	
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	26 mg/kg p.c./jour	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 8 de 17

Date de création: 10.08.2021

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental		Valeur
67-64-1	acetone	
Eau douce		10,6 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		21 mg/l
Eau de mer		1,06 mg/l
Sédiment d'eau douce		30,4 mg/kg
Sédiment marin		3,04 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
Sol		29,5 mg/kg
67-63-0	propan-2-ol	
Eau douce		140,9 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		140,9 mg/l
Eau de mer		140,9 mg/l
Sédiment d'eau douce		552 mg/kg
Sédiment marin		552 mg/kg
Intoxication secondaire		160 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		2251 mg/l
Sol		28 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation / extraction sur le lieu de travail.

Ne pas inhaler les vapeurs / aérosols.

Prendre des mesures en fonction du potentiel d'explosion contre les charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène

Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Enlever les vêtements contaminés.

Se laver soigneusement les mains avant les pauses/la fin du travail.

Ne pas manger, boire, fumer, renifler sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : Lunettes de sécurité bien ajustées selon la norme EN 166.

Protection des mains

Utilisez des gants résistants aux produits chimiques portant le marquage CE et un numéro de test à quatre chiffres.

Matériau du gant : caoutchouc nitrile - Épaisseur de la couche : $\geq 0,1$ mm

Temps de pénétration (temps de port maximal) : > 480 min.

Les informations du fabricant des gants de protection concernant la perméabilité et les temps de pénétration doivent être respectées.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 9 de 17

Date de création: 10.08.2021

Lorsque les premiers signes d'usure apparaissent, les gants de protection doivent être remplacés.

Protection de la peau

Cela dépend du type d'application.

Protection respiratoire

Requis lorsque les valeurs limites sont dépassées.

Assurez une bonne ventilation.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

En cas de contamination du système d'égouts / des eaux de surface / des eaux souterraines, informez les autorités responsables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Aérosol

Couleur: blanc

Odeur: léger

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: < 0 °C

Point d'éclair: < 0 °C

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non déterminé

Dangers d'explosion

Peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Limite inférieure d'explosivité: 1,5 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 11 vol. %

Température d'inflammation: 460 °C

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non déterminé

Température de décomposition: non déterminé

Pression de vapeur: 8300 hPa
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,98 g/cm³

Hydrosolubilité: Le matériau n'est pas soluble dans l'eau.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 10 de 17

Date de création: 10.08.2021

Taux d'évaporation:

non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:

non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Gaz extrêmement inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

A des températures supérieures à 50°C, risque d'éclatement et d'explosion (augmentation de la pression).

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de forte chaleur / en cas d'incendie, les effets suivants peuvent se produire : Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2) ou d'autres produits de combustion dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 11 de 17

Date de création: 10.08.2021

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-49-0	Naphtha (petroleum), hydrotreated light				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	Study report (1986)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	Study report (1986)	OECD Guideline 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 4,96 mg/l	Rat	Study report (1992)	OECD Guideline 403
64742-48-9	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy				
	orale	DL50 8000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 4000 mg/kg	Rat		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 18,5 mg/l	Rat		
67-64-1	acetone				
	orale	DL50 5800 mg/kg	Rat	J Toxicol Environ Health 15: 609-621 (19)	Undiluted acetone applied to female rats
	cutanée	DL50 > 7426 mg/kg	Lapin	Toxicol Appl Pharmacol 7: 559-565. (1965)	other: Code of federal regulations: 21 C
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 76 mg/l	Rat		
13463-67-7	titanium dioxide				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (1996)	OECD Guideline 401

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le produit n'a fait l'objet d'aucun test sur les animaux. Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 12 de 17

Date de création: 10.08.2021

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-49-0	Naphtha (petroleum), hydrotreated light					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 3,1 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1995)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 4,5 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1995)	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC 2,6 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (1999)	other: OECD Guideline 211
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 2,6 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (1999)	OECD Guideline 211
74-98-6	propane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 49,9	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A	The Ecosar class program has been develo
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l 19,37	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 69,43	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
75-28-5	isobutane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 49,9	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A	The Ecosar class program has been develo
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l 19,37	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 69,43	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
64742-48-9	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 6,3 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1995)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 10 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1995)	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC 2,6 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (1999)	other: OECD Guideline 211
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 16 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (1999)	OECD Guideline 211
67-64-1	acetone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 8120	96 h	Pimephales promelas	Publication (1984)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 8800	48 h	Daphnia pulex	Publication (1978)	The toxicity of acetone towards daphnids
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l 2212	28 d	Daphnia magna	Arch Environm Contam Toxicol 12: 305-310	Study conducted comparable to OECD 211 w

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 13 de 17

Date de création: 10.08.2021

	Toxicité bactérielle aiguë	(61150 mg/l)	0,5 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	Water Res 26: 887-892 (1992)	ISO 8192
13463-67-7	titanium dioxide					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 100 mg/l	96 h	Carassius auratus	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 50 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 100 mg/l	48 h	Artemia salina	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC >= 80 mg/l	6 d		REACH Registration Dossier	
	Toxicité pour les algues	NOEC >= 1 mg/l	32 d	Synedra ulna, Scenedesmus quadricauda, Stigeocloni	Environ. Tox. Chem. 31, 2414-2422 (2012)	In this study, the authors report the re
	Toxicité pour les crustacés	NOEC > 1 mg/l	10 d		REACH Registration Dossier	
	Toxicité bactérielle aiguë	(> 1000 mg/l)	3 h	activated sludge, domestic	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209
67-63-0	propan-2-ol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10000 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Publication (1983)	OECD Guideline 203

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
74-98-6	propane	1,09
75-28-5	isobutane	1,09
67-64-1	acetone	-0,23
67-63-0	propan-2-ol	0,05

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
67-64-1	acetone	3		Unpublished calculat
13463-67-7	titanium dioxide	> 0,47 - < 3,19	Artemia salina	REACH Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 14 de 17

Date de création: 10.08.2021

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1



Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E0
Catégorie de transport:	2
Code de restriction concernant les tunnels:	D

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AÉROSOLS

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 15 de 17

Date de création: 10.08.2021

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.1



Code de classement:

5F

Dispositions spéciales:

190 327 344 625

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2.1

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.1



Dispositions spéciales:

63, 190, 277, 327, 344, 381, 959

Quantité limitée (LQ):

1000 mL

Quantité exceptée:

E0

EmS:

F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2.1

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.1



Dispositions spéciales:

A145 A167 A802

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y203

Quantité exceptée:

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

203

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

75 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

203

IATA-Quantité maximale (cargo):

150 kg

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 16 de 17

Date de création: 10.08.2021

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz inflammables.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28, Inscription 29, Inscription 40

2010/75/UE (COV): 62,95 % (683,1 g/l)

2004/42/CE (COV): 62,95 % (683,1 g/l)

Indications relatives à la directive P2 GAZ INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

METAFRANC sa - nv



SPRAY EMAIL LIQUIDE

Date de révision: 10.08.2021

Code du produit: 3091269

Page 17 de 17

Date de création: 10.08.2021

IBC: Intermediate Bulk Container
VOC: Volatile Organic Compounds
SVHC: Substance of Very High Concern
UFI: Unique Formula Identifier

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Information supplémentaire

Copyright 2021, METAFRANC sa - nv, Rue des Prés Communs 111, Bruxelles 1120

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances au moment de la révision/préparation et sont données par nous au mieux de nos connaissances et de nos convictions. Elle correspond à l'état actuel de nos connaissances, provient de sources reconnues et constitue l'état de l'art au moment indiqué. Ils servent à décrire nos produits en ce qui concerne les précautions à prendre en matière de sécurité. Elles ne constituent pas une garantie des propriétés du produit décrit, ni des informations ou des spécifications sur le produit, ni une relation juridique contractuelle. Le produit ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées dans la section 1 sans autorisation écrite. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les exigences légales nécessaires. METAFRANC sa - nv décline toute responsabilité quant à l'utilisation du produit décrit dans le présent document, les conditions de travail de l'utilisateur étant indépendantes de notre volonté.

Cette fiche de données de sécurité est une nouvelle version et n'est soumise à aucune version antérieure.